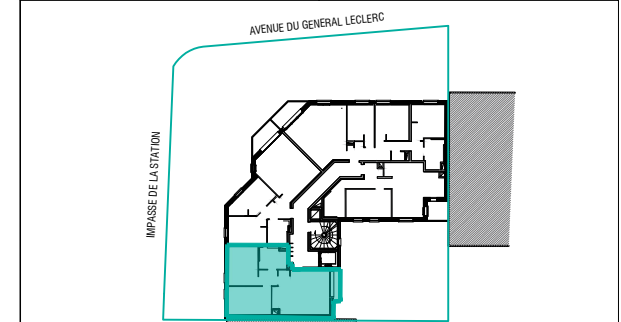




7 avenue du Général Leclerc  
91440 BURES-SUR-YVETTE

TYPE	T3
NIVEAU	2e étage
DATE : 21/02/2023	INDICE : B



<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>56.80 m<sup>2</sup></b>
Séjour/Cuisine	23.90 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.65 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11.40 m <sup>2</sup>
Salle de douche	5.95 m <sup>2</sup>
Dégagement	2.90 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE EXTERIEURE</b>	<b>1.80 m<sup>2</sup></b>
Balcon	1.80 m <sup>2</sup>

**LEGENDE PLAN**

FF	Fenêtre fixe	LV	Lave-vaisselle
PF	Porte fenêtre	LL	Lave-linge
F	Fenêtre	R	Réfrigérateur
VR	Volet roulant	CU	Plaque de cuisson
Rad	Radiateur	SS	Sèche serviette
ETEL	Tableau électrique	Ch	Chaudière
	Soffite et faux-plafonds	PI	Placard

NOTA 1 : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutres, faux-plafonds, soffites). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1).

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification affectant l'installation électrique ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. Les équipements électriques et de plomberie ne peuvent être déplacés. Seuls les ajouts d'équipement peuvent être en compte jusqu'au démarrage des travaux.

NOTA 3 : Les hauteurs de seuils des porte-fenêtres sont comprises entre 0 et 15cm

